

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 121

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 7 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Juillet 1972

Un abonné de la capitale vaudoise nous signale que « la gare de Lausanne s'est mise à afficher, à la place de l'ancien et sympathique train interville, le prétentieux et triomphant *intercity* ! » Pour quelle raison ?

Contexte

« En dépit d'un *contexte* géographique défavorable, la Suisse subit, dans le domaine des communications de masse, des influences étrangères relativement mineures » (G. Maistre, professeur à Montréal).

Le mot « contexte » désigne l'ensemble d'un texte qui entoure une phrase, une expression, et dont dépend la signification précise de cette dernière. A partir du XIX^e siècle, l'acception du mot s'est étendue à l'ensemble des circonstances dans lesquelles s'insère un fait donné. Exemples : le contexte sociologique d'un événement politique ; le contexte historique d'un épisode guerrier.

Cette extension de sens ne justifie cependant pas que les expressions « dans cette situation », « dans ces circonstances », soient systématiquement remplacées par « dans ce contexte ». Dans la phrase citée ci-dessus, la tournure correcte eût été : « En dépit d'une situation géographique défavorable... »

Autres exemples d'un emploi abusif : « Le règlement du *contexte* israëlo-arabe » (conflit). « Une importante étape dans le *contexte* du réseau routier anniviar est en passe d'être réalisée » (développement). Et voici une perle qui témoigne d'une sorte de fétichisme du mot prétentieux : « Dans le cadre du *contexte* du Signal de Bougy... »

(Défense du français, No 121, juillet 1972)

Mémoire

Dépêche A. F. P. de La Paz (24 V 72) : « A quelques heures de la publication des Mémoires d'Altmann-Barbie au Brésil, le ministre de l'intérieur bolivien a déclaré qu'*elles* ne sont pas authentiques, selon les dires de Klaus Altmann lui-même, qu'il avait interrogé personnellement. »

« Mémoire » est féminin quand il s'agit de la faculté de se souvenir, ou de la réputation posthume de quelqu'un.

Quand il s'agit d'une relation écrite, le mot est masculin.

(Défense du français, No 121, juillet 1972)

« Avec » (par)

De l'A. T. S. (30 V 72) : « C'est *avec* une discussion sur le thème de la défense totale que s'est ouvert lundi le congrès de la Société des aumôniers de l'armée suisse, à Bâle. »

Un congrès s'ouvre *par* une discussion.

C'est la même erreur que l'on entend souvent à la radio : « Commençons *avec* un peu de musique »...

Influence évidente de l'allemand *anfangen mit*.

(Défense du français, No 121, juillet 1972)

Crédibilité

Que penser de cette phrase : « M. Chaban-Delmas a tenté de renouveler la *crédibilité* défaillante de son gouvernement »...

Le Grand Robert définit ainsi le mot *crédibilité* : « Ce qui fait qu'une chose mérite d'être crue ; caractère de ce qui est croyable (La *crédibilité* est une des qualités nécessaires au roman — Maurois). »

Le Petit Robert (1967) ajoute : « Et aussi crédit, créance (mériter) ». Et il donne le même exemple de Maurois !... Le Supplément du Grand Robert (1970) n'a pas retenu ce nouveau sens.

On voit mal quelle est l'utilité de remplacer crédit, cote, confiance, réputation, par *crédibilité*.

(Défense du français, No 121, juillet 1972)

Transfert

Les agences de tourisme qui organisent des voyages à prix forfaitaires ont pris la fâcheuse habitude de mentionner, parmi les prestations offertes, le *transfert* des voyageurs de la gare ou de l'aéroport à l'hôtel.

Le terme de « transfert » est réservé à la langue du droit : transfert de capitaux, d'un droit de propriété ; transfert d'un prisonnier ; transfert de domicile.

Transporter des gens, ce n'est rien d'autre qu'un transport.

(Défense du français, No 121, juillet 1972)